



## Association Citoyenne Lutte Déchets 24 Pour un Service Public.

Pour 2026 Adhérer ou faire un don  
via Hello Asso flash le QR Code



### **VOUS VENEZ DE RECEVOIR VOTRE FACTURE 2026** **POUR LA REDEVANCE INCITATIVE (RI)** **CONCERNANT LA COLLECTE ET LA GESTION DE VOS DÉCHETS.**

Vous constatez une nouvelle augmentation, le slogan **“trier plus pour payer moins”**, ce que vous vous appliquez à faire, ne se traduit pas sur votre facture.

- D'année en année, vous payez un forfait d'ouvertures que vous n'utilisez pas.
- Vous en avez marre que vos efforts ne soient pas récompensés.
- Des usagers contestent leur facture et demandent le remboursement des ouvertures non utilisées, en déposant **un recours auprès du tribunal judiciaire** de Bergerac ou Périgueux (suivant lieu d'habitation) comme indiqué au dos de la facture.
- Cette démarche suspend toute poursuite de la part des finances publiques jusqu'au jugement définitif, et si ce jugement n'est pas en votre faveur, **aucune majoration ou amende** ne peut vous être appliquée.
- Le document nécessaire pour **un recours judiciaire** contre facture est un formulaire **CERFA 16042\*02** (que l'on trouve sur internet), il comporte 5 pages, les deux premières sont dédiées à votre identité et à celle de la Communauté de Communes que vous attaquez, la troisième peut, **PAR EXEMPLE**, être remplie comme suit :
- Votre demande : Tribunal Judiciaire de PÉRIGUEUX ou de BERGERAC
- L'objet de votre demande doit être chiffré : (montant inférieur ou égal à 5000€).
- Principal :**95,36€** (forfait de 26 ouvertures = 154,96€, 1 ouverture = 5,96€; vous en avez utilisé 10, vous demandez le remboursement des **16 ouvertures non utilisées soit 95,36€** )
- Dommages et intérêts :150,00€ (frais RAR, dossier TJ, essence).
- Exposez brièvement les motifs de votre demande :
- Je fais des efforts conséquents pour réduire mes déchets, je veux pour preuve la **non-utilisation de 16 ouvertures sur mon forfait**, c'est pourquoi, je demande le remboursement de ces ouvertures dans le respect du slogan porté par le SMD3, **“trier plus pour payer moins”**.



ACL24PSP Association Citoyenne de Lutte Déchets 24 Pour un Service Public -  
RNA N° W243009725-N° Siret 99177264100015

Adresse mail : [assocld24psp@gmail.com](mailto:assocld24psp@gmail.com)

Site Facebook : <https://www.facebook.com/Associationcitoyenneluttededechets24PSP>

# Association Citoyenne Lutte Déchets 24

## Indiquez les pièces sur lesquelles se fondent votre demande :

Joignez votre facture, le relevé de vos ouvertures disponible sur votre compte Ecocito ainsi que tous documents pouvant soutenir votre argumentation (plaquette du SMD3, coupures de journaux, etc).

La quatrième page : vous informe de la nécessité d'introduire une **tentative préalable de résolution amiable du litige**, en prenant rdv avec un **conciliateur de justice**. Ce rendez-vous peut se prendre auprès d'un point info en mairie, dans un point justice ou directement en ligne (internet) sous "saisir le conciliateur de justice".

Le dépôt de votre recours (requête) se fera si la conciliation ou médiation n'aboutit pas. Après son dépôt, une convocation pour une audience verbale au T.J. vous sera adressée, à laquelle vous devez vous rendre en personne, seul ou accompagné par une tierce personne (conjoint, parents ou alliés en ligne directe ou collatérale jusqu'au 3ème degré inclus (*à préciser sur la requête*)).

Cinquième page : attestation sur l'honneur et consentement à la transmission électronique des avis, récépissés, convocations. La transmission des éléments par mails simplifie les démarches, c'est plus rapide et ça coûte moins cher.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2026, le dépôt d'une requête coûte **50 €** d'où l'importance de demander des dommages et intérêts.

**Nous vous invitons d'ailleurs à signer la pétition "Non au timbre fiscal"**



**Ou saisir le lien** ➔ <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-5546>

## **LE RECOURS JUDICIAIRE EST LA SEULE VOIE POUR VOUS FAIRE ENTENDRE.**

Vous avez des questions ou besoin d'aide, contactez-nous :  
par adresse mail : [assocld24psp@gmail.com](mailto:assocld24psp@gmail.com)

ou adresse postale : ACLD24PSP Maison des Associations  
12 cours Fénelon 24000 Périgueux

### **★ REJOIGNEZ L'ACLD24PSP !**

Association Citoyenne de Lutte Déchets 24 – Pour un véritable service public

Vous êtes mécontents de la collecte et de la gestion des déchets

**👉 NE RESTEZ PAS SEULS, AGISSEZ AVEC NOUS !**



**Bulletin d'adhésion – 10 €/An**



Nom / Prénom : .....

Adresse:.....

E-mail : ..... Tél : .....

Ces informations sont utilisées conformément au RGPD.

Adhésion par chèque : ACLD24PSP – Maison des Associations 12 Cours Fénelon – 24000 Périgueux

Adhésion en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/association-cld24psp/adhesions/acld24psp-adhesion-2026>

Soutenez notre action : faites un don !

Nom / Prénom : .....

Adresse:.....

..... Je verse la somme de : .....

Don en ligne :